

N°2025-01/03B

---

**Objet : MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA RÉHABILITATION DU CANAL D'ELNE SUR LA COMMUNE DE SAINT-CYPRIEN : AUTORISATION DE SIGNATURE.**

L'an deux mille vingt-cinq, le 22 janvier, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Centre José Arriéta à Saint-Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	10	Vote :	Pour :	9
En exercice :	10		Contre :	0
Présents :	8		Abstention :	0

**Présents :** Dominique ANDRAULT, François BONNEAU, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Nathalie PINEAU, Jean ROMEO, Louis SALA, Jean-Jacques THIBAUT.

**Absent excusé :** Christophe MANAS.

**Absent excusé ayant donné procuration :** Robert OLIVE donne pouvoir à Jean-André MAGDALOU

**Secrétaire de séance :** Jean-Jacques THIBAUT

**Date de convocation :** 15 janvier 2025

---

Le Président expose à l'assemblée,

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes Sud Roussillon adoptés en application de l'article L 5214-16 du CGCT,

**Vu** l'article L 2334-42 du code général des collectivités territoriales,

**Vu** le code de la commande publique et notamment ses articles L 2123-1 et R2023-1,

**Vu** le Projet de Territoire de la Communauté de Communes Sud Roussillon,

**Vu** le schéma directeur des mobilités 2023 de la communauté de communes,

**Considérant** que dans le cadre de l'aménagement d'une piste cyclable intercommunale le long du canal d'Elne pour connecter le village de Saint-Cyprien et le quartier portuaire, sur la section 2.2 sont prévus des travaux de réhabilitation du Canal d'Elne entre le Green et la gendarmerie de Saint-Cyprien il a été lancé un marché de travaux réparti en 3 lots, sur la base d'un montant estimatif de 1 675 180 euros H.T.,

**Considérant** qu'à l'issue de l'analyse des offres reçues, les entreprises retenues sont les suivantes :

- Pour le lot 01 « Terrassement généraux, démolition et génie civil » l'entreprise SEMPERE ET FILS pour un montant de 1 097 000.00 € H.T.
- Pour le lot 02 « Platelage bois/métal » l'entreprise SEMPERE ET FILS pour un montant de 342 268.00 € H.T.

- Pour le lot 03 « Espaces verts » l'entreprise PALM BEACH PAYSAGES pour un montant de 64 833.50 € H.T.

**Considérant** que le montant cumulé des 3 lots 1 504 101.50 € H.T. est 171 078.50 € HT inférieur au montant estimatif des travaux.

**EN CONSEQUENCE LE BUREAU, APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,**

↳ **DECIDE** d'approuver l'attribution de ces marchés, pour un montant total de 1 504 101.50 € H.T.,

↳ **AUTORISE** le Président ou son représentant dûment habilité à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Président



Accusé de réception en préfecture  
066-246600282-20250122-2025-01-03B-DE  
Date de télétransmission : 27/01/2025  
Date de réception préfecture : 27/01/2025